



FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

7665, Boul. Lacordaire, St-Léonard, QC, H1S 2A7

(514) 466-3046

ct@fedhaltero.qc.ca

fedhaltero.qc.ca

Compensation financière pour club hôte d'un camp d'entraînement FHQ – Saison 2025/2026

Valide du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

14 participant.e.s et moins			15 à 20 participant.e.s			21 à 25 participant.e.s			26 et plus participant.e.s		
2 séances ou moins	3 ou 4 séances	5 séances ou plus	2 séances ou moins	3 ou 4 séances	5 séances ou plus	2 séances ou moins	3 ou 4 séances	5 séances ou plus	2 séances ou moins	3 ou 4 séances	5 séances ou plus
500.00 \$	750.00 \$	1000.00 \$	600.00 \$	900.00 \$	1200.00 \$	700.00 \$	1050.00 \$	1400.00 \$	800.00 \$	1200.00 \$	1600.00 \$

Notes :

- Les montants ci-haut s'appliquent seulement aux camps d'entraînements réguliers organisés par la FHQ (camp junior et jeunesse des fêtes et d'été, camp sénior, camp maîtres).
- Le club hôte du camp doit envoyer une facture à la Direction technique (ct@fedhaltero.qc.ca) afin de recevoir la compensation financière après la tenue de l'événement.
- **Il peut être possible pour un club membre d'organiser un camp d'entraînement en partenariat avec la FHQ et d'obtenir un soutien financier déterminé selon le format du camp et la disponibilité des fonds.**

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

1. *Le camp doit réunir 3 clubs minimalement.*
2. *Il doit y avoir un minimum de 15 athlètes impliqué.e.s dans l'activité.*
3. *L'organisateur/trice doit envoyer une proposition au Conseil d'administration de la FHQ (ca@fedhaltero.qc.ca) et à la Direction technique (ct@fedhaltero.qc.ca) indiquant les clubs impliqués, le nombre de participant.e.s et leurs noms (athlètes et entraîneur.e.s), le lieu, les dates, ainsi que les objectifs de l'activité. Cette proposition doit être faite au plus tard 30 jours avant la tenue de l'événement.*
4. *Si un soutien financier de la FHQ est accordé, l'organisateur/trice du camp devra fournir un rapport d'activité, des photos de l'événement et un formulaire de remboursement dûment complété avec reçus annexés envoyés à ct@fedhaltero.ca et ca@fedhaltero.ca dans les 9 jours suivants l'événement afin d'obtenir le remboursement qui aura été déterminé.*